

2006 RAPPORT D'ACTIVITÉ



Sommaire

- 4 Avant-propos
- 6 Conseil d'administration
- 7 Organisation
- 8 Présentation générale
- 9 Carte du réseau
- 10 Faits marquants 2006
- 12 ESCOTA a 50 ans

14 EXPLOITATION ET INFRASTRUCTURES

- 15** Trafic
- 18** Sécurité
- 20** Exploitation
- 24** Infrastructures
- 26** Environnement et développement durable

30 SERVICES

- 32** Commercial
- 34** Communication

36 VIE SOCIALE

- 40 Comptes annuels
- 42 Adresses

Avant-propos

Une année charnière

L'année du cinquantenaire d'ESCOTA a été marquée par la privatisation de sa maison-mère, Autoroutes du Sud de la France, et par son entrée dans le Groupe VINCI le 9 mars 2006.

Dans ce nouveau contexte, l'année écoulée a été l'occasion de pérenniser les bonnes pratiques en termes d'exploitation et de services à la clientèle, et de mettre en place des dispositifs adaptés, pour concilier réalisation des chantiers et conditions de circulation satisfaisantes. Les travaux de mise aux nouvelles normes des tunnels du réseau, comme les travaux préparatoires aux élargissements de l'A8 à Nice (Alpes-Maritimes) et entre Châteauneuf-le-Rouge (Bouches-du-Rhône) et Saint-Maximin (Var), ont ainsi été conçus et mis en œuvre avec des phasages permettant de réduire le plus possible les incidences sur le trafic.

Par ailleurs, ESCOTA s'est particulièrement engagée dans deux actions de développement durable :

- un partenariat avec la Communauté du Pays d'Aix (Bouches-du-Rhône) a permis de faire réaliser des fouilles paléontologiques, préalablement à l'élargissement de l'A8 entre Châteauneuf-le-Rouge et Saint-Maximin. Les découvertes réalisées permettent de sauvegarder des vestiges de grande valeur scientifique et ont été largement médiatisées.
- la signature de la charte sécurité routière, en avril avec la Direction de la Circulation et de la Sécurité Routières et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie Travailleurs Salariés, a permis de formaliser, pour les 3 prochaines années, des engagements forts relatifs à la sécurité routière à destination des personnels comme des clients d'ESCOTA.



La participation active d'ESCOTA au projet "Confluences", qui a réuni les entreprises du Groupe VINCI, a facilité les contacts et la connaissance mutuelle des actions et des projets de chaque société et permis d'atteindre les premiers objectifs de synergies visés au sein du Groupe.

Au terme d'une négociation qui a abouti en 2007, ESCOTA est dorénavant dotée d'un cahier des charges de la concession modernisé, qui tient compte notamment de son nouveau statut, ainsi que d'un contrat de plan d'une durée de cinq ans (2007-2011), qui lui garantit une visibilité sur ses investissements, ses objectifs opérationnels et de qualité, ainsi que sur l'évolution de ses tarifs.

Ainsi, après cinq années de progrès continu sous la direction de Jean-Marc Denizon, ESCOTA se consacrera dès l'année 2007 à la mise en œuvre d'un nouvel élan permettant l'atteinte des objectifs qui lui sont fixés par son Concédant et dans le cadre du Groupe auquel elle appartient, au travers d'un projet d'entreprise :

Horizon 2009, Ensemble de l'efficacité à l'excellence.

Philippe-Emmanuel DAUSSY

P-DG d'ESCOTA



Conseil d'administration

au 26 février 2007

- » Philippe-Emmanuel DAUSSY
- » Bernard VAL
- » Autoroutes du Sud de la France,
représenté par Jacques TAVERNIER
- » VINCI, représenté par David AZEMA
- » VINCI Concessions,
représenté par Gilles BREEM
- » Christian BOUVIER
- » Jean BERTHIER



Organisation

au 26 février 2007



Président-Directeur général
Philippe-Emmanuel DAUSSY



Directeur
de l'Ingénierie
des Infrastructures

Philippe
LAROCHÉ



Directeur
Technique

Régis
GUIOL



Directeur
de l'Exploitation

André
NICOLAS



Directeur
des Ressources
Humaines

Marc
CHAUVET



Directeur
Financier

Serge
DUTERTRE



Directeur
de la
Communication

Isabelle
ESCAPIN



Directeur
du Réseau

Philippe
CHALNOT



- 459 km d'autoroutes en exploitation
- 22 aires de service et 19 aires de repos
- 21 tunnels (40 tubes) soit 19 km cumulés
- 30 viaducs
- Trafic moyen annuel : 38 337 véhicules/jour
- Plus de 233 600 badges télépéage actifs
- 6 relais clientèle, 1 centre de contact à distance "Voie Directe"
- Près de 500 caméras de vidéosurveillance installées sur le réseau
- Un centre d'information fonctionnant 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Une radio d'autoroute "RTFM" émettant des points info trafic tous les 1/4 d'heure et chaque fois qu'un événement le nécessite

Présentation générale

ESCOTA exploite 459 km d'autoroutes (A8, A50, A51, A52, A57, A500, A501, A520) en région Provence Alpes Côte d'Azur, d'Aix-en-Provence à la frontière italienne, et de Toulon à La Saulce (Hautes-Alpes).

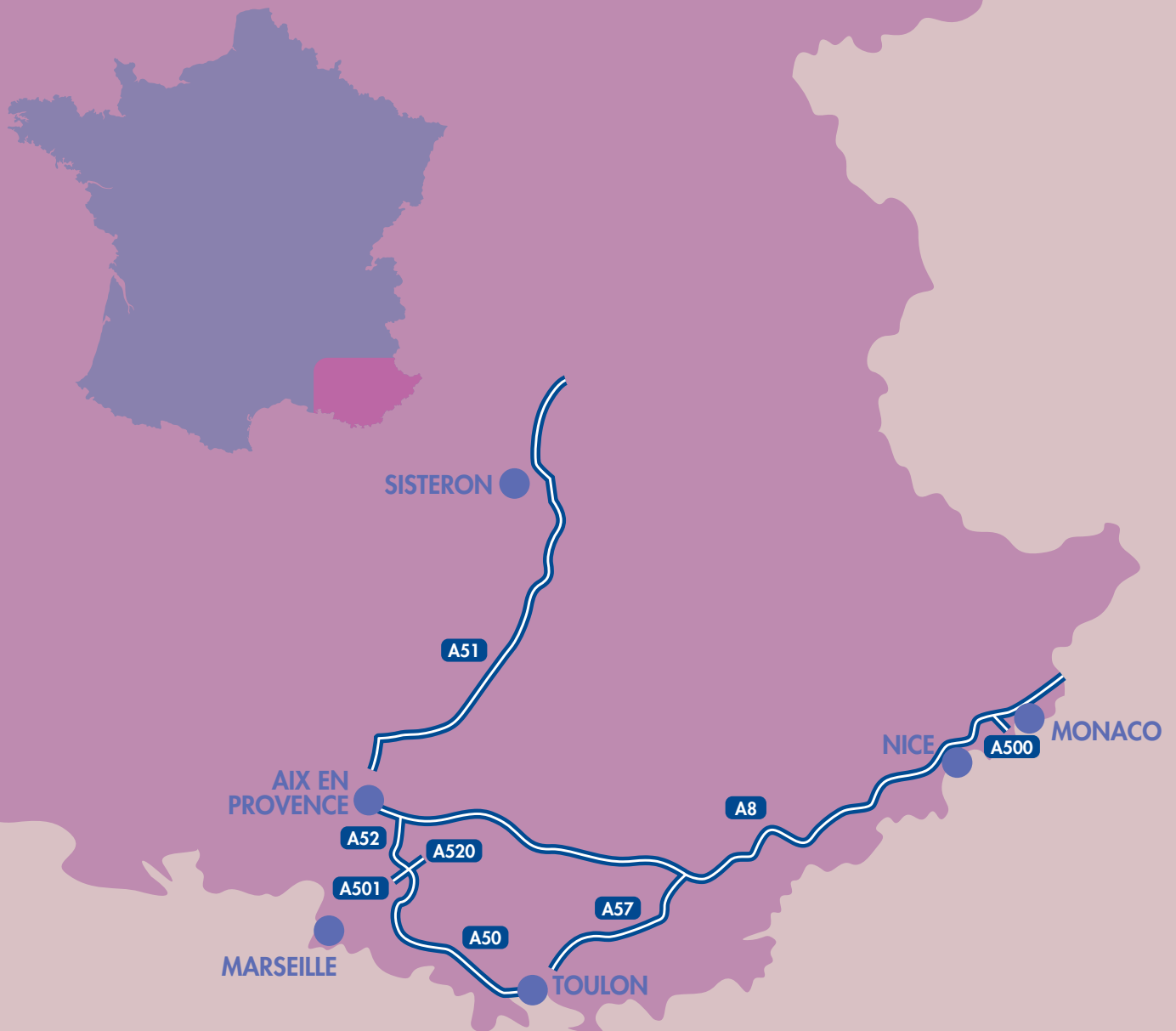
Son réseau est caractérisé par des sections urbaines très fréquentées et une forte densité d'ouvrages d'art, 30 viaducs et 21 tunnels (40 tubes).

Située dans un patrimoine naturel exceptionnel, ESCOTA réalise de nombreuses actions spécifiques en matière d'environnement et de développement durable (prévention du risque incendie, protection de la faune et de la flore, opération Enfants sans Noël, sécurité des personnels et des clients...)

L'entreprise a été créée en 1956, c'est la plus ancienne société française d'autoroutes concédées. La fin de concession est fixée au 31 décembre 2026.



Carte du réseau



Faits marquants 2006



UNE CHARTE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Signée le 11 avril par le PDG d'ESCOTA, le délégué interministériel à la Sécurité Routière et le directeur des risques pour la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, cette charte triennale prévoit de nombreuses actions en faveur des clients et des salariés pour réduire le nombre d'accidents sur le réseau. Les actions d'analyses, de déploiement d'équipements et de formation intégrées dans la charte feront l'objet d'un bilan.

DES DINOSAURES À CÔTÉ DE L'AUTOROUTE

Les travaux préalables à l'élargissement à 2 x 3 voies de l'A8 entre Chateaufle-Rouge (13) et Saint-Maximin (83) se sont accompagnés de fouilles paléontologiques. La convention signée par ESCOTA et la Communauté du Pays d'Aix prévoyait la fouille de 10 sites préalablement identifiés pendant 11 mois, financée par ESCOTA à hauteur de 250 000 € et menée par des équipes du Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence. Les résultats ont dépassé les espérances des paléontologues : os et œufs de titanosaures, crâne et carapace de tortue, dents de lézards et de requins, os de ptérosaures..., et ont suscité l'intérêt des médias locaux et nationaux.





LES TRAVAUX DE L'ÉLARGISSEMENT À 2 X 3 VOIES DE L'A8 À NICE LANCÉS

Deux kilomètres empruntés par plus de 65 000 véhicules chaque jour : l'élargissement à 2 x 3 voies de l'A8 entre Nice Saint-Augustin et Nice Saint-Isidore permettra de fluidifier le trafic de cette zone péri-urbaine. Les travaux ont été lancés en présence du Ministre délégué à l'Aménagement du Territoire le 18 septembre. L'autoroute A8 jouxtant le fleuve Var, les travaux sont réalisés côté Ville de Nice, avec une attention toute particulière portée aux aspects environnementaux du chantier.





1956-2006 : ESCOTA a 50 ans





- 1956** : Création de la première société d'économie mixte d'autoroute en France, la Société de l'autoroute Estérel-Côte d'Azur (ESCOTA).
- 1961** : La première autoroute à péage est ouverte entre Fréjus et Villeneuve-Loubet, soit 45 km.
- 1963** : Apparition des premières formules d'abonnement poids lourds entre Antibes et Fréjus.
- 1969** : Ouverture de la section Roquebrune Cap Martin/fronière italienne, où ont été construits les premiers viaducs autoroutiers parasismiques de France.
- 1974** : La liaison entre Pugets-sur-Argens (Var) et Aix-en-Provence raccorde l'autoroute A8 "La Provençale" à l'autoroute du Soleil.
ESCOTA crée un service de relations commerciales.
- 1975** : La côte varoise est desservie par l'autoroute qui relie Toulon, Aubagne et Châteauneuf-le-Rouge (A52).
- 1976** : Les abonnements sont étendus aux véhicules légers.
- 1981** : La vidéosurveillance des tunnels est introduite sur le district de Nice.
- 1984** : L'installation sur le réseau ESCOTA de bornes d'encaissement automatiques (BEA) est une première mondiale.
- 1987** : Création à Mandelieu du Centre d'Information, chargé de rassembler et de relayer auprès des autorités et des automobilistes les événements du réseau.
- 1989** : ESCOTA est la première société française d'autoroutes à expérimenter le télépéage sur les gares de son réseau.
- 1991** : L'autoroute A57 raccorde Toulon au Cannet-des-Maures via Cuers.
- 1992** : Mise en place des premiers Panneaux à Messages Variables.
- 1993** : Lancement de Trafic FM 107.7, la radio d'ESCOTA, qui informe les automobilistes en temps réel des événements du réseau. Elle fusionnera avec Radio Trafic en 2004, devenant ainsi Radio Trafic FM, qui couvre les réseaux ASF et ESCOTA.
- 1994** : ESCOTA devient filiale d'Autoroutes du Sud de la France.
La détection automatique d'incident est mise en place dans les tunnels du contournement de Nice.
- 1999** : Inauguration de la section Sisteron-La Saulce sur A51. Cette autoroute reliait depuis 1990 Aix-en-Provence à Sisteron.
- 2002** : Ouverture du capital d'Autoroutes du Sud de la France.
- 2003-2004** : Début du chantier de mise aux nouvelles normes de sécurité des tunnels.
- 2005** : Les panneaux à messages variables d'accès, situés aux entrées des autoroutes, et l'indication des temps de parcours offrent une information précise et rapide aux clients du réseau ESCOTA.
- 2006** : Autoroutes du Sud de la France est privatisée. ESCOTA devient une société du Groupe VINCI.

UNE EXPOSITION POUR 50 ANS

Il fut un temps où les promeneurs visitaient le chantier de construction de l'A8, annonciateur d'un bouleversement des modes de transport sur la Côte d'Azur... L'histoire d'ESCOTA, première société d'autoroutes à péage de France, a accompagné le développement du tourisme et de l'économie de la Région PACA. Pour rappeler les étapes importantes de la construction et de l'exploitation des autoroutes, et surtout présenter aux clients les technologies et les services mis à leur disposition, une exposition a été mise en place tout au long de l'année sur le site de Mandelieu.

EXPLOITATION & INFRASTRUCTURES

TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ ET DE QUALITÉ DE SERVICE

En 2006, sur l'ensemble du réseau ESCOTA, l'accent a été mis sur la sécurité, avec des résultats probants, mais également sur l'amélioration des équipements. Les services aux clients sont en constante progression.



15

Trafic



18

Sécurité



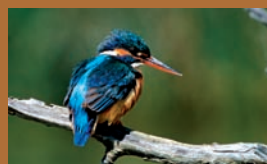
20

Exploitation



24

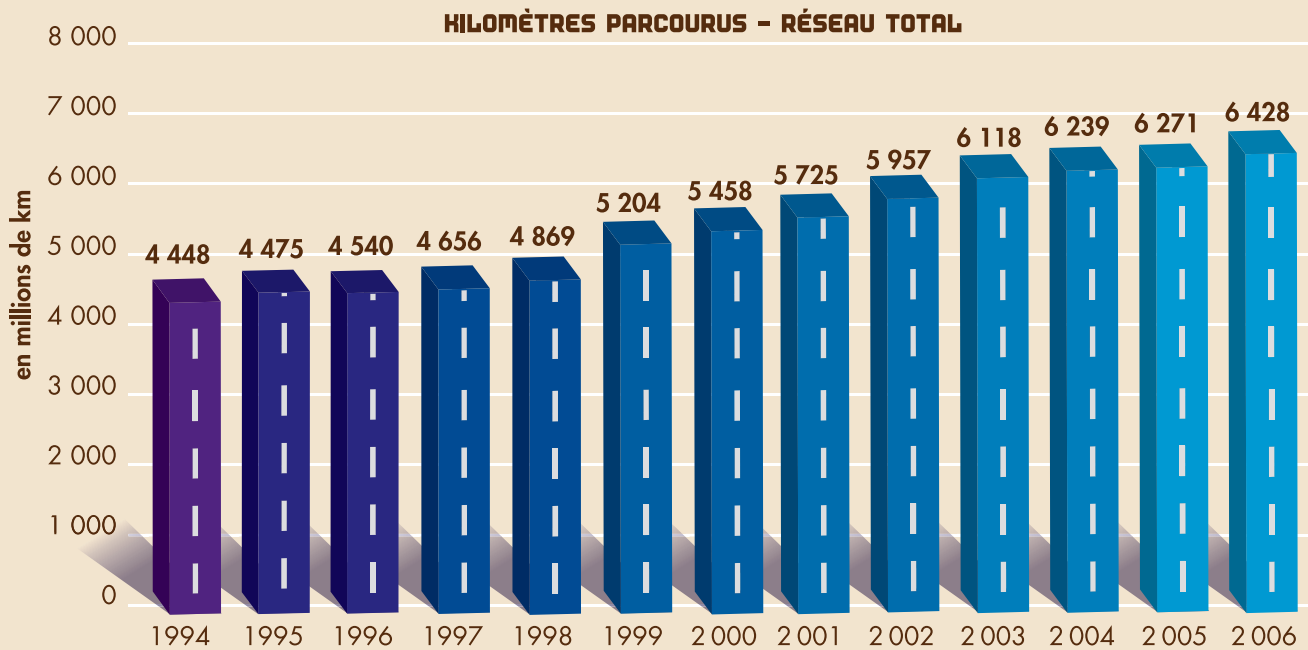
Infrastructures



26

Environnement

Un trafic légèrement accru sur un réseau stable



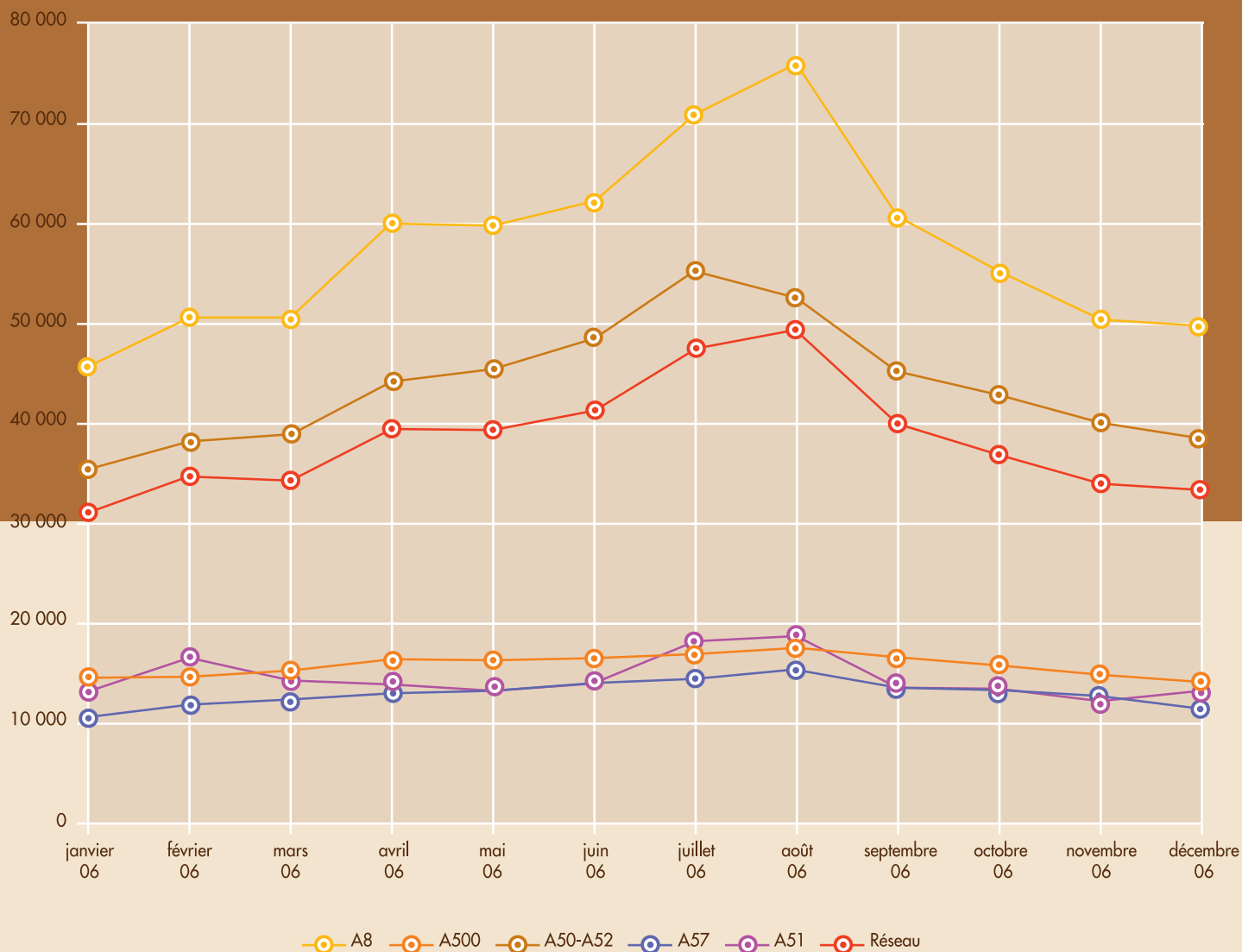
Aucune nouvelle section n'ayant été ouverte depuis 1999, le réseau ESCOTA est inchangé. En 2006, la progression du trafic payant sur l'ensemble du réseau est en augmentation (+2,51 %) en intensités kilométriques (dont +2,51 % pour le trafic "véhicules légers" et +2,53 % pour le trafic "poids lourds").

Si les autoroutes A8 et A50-A52 restent les plus fréquentées, les plus fortes hausses sont observées sur l'A500 (+5,18 %) et sur l'A57 (+4,34 %) en intensité kilométrique toutes classes de véhicules confondus.



ÉVOLUTION MENSUELLE DE L'INTENSITÉ KILOMÉTRIQUE PAR AUTOROUTE

VÉHICULES/JOUR



LES TRANSACTIONS MONÉTIQUES TOUJOURS EN FORTE HAUSSE

L'ensemble des produits du péage s'est élevé à 536,11 millions d'euros H.T., en augmentation de 5,05 % par rapport à 2005. Le 1^{er} février 2006, une hausse tarifaire de 2,25 % - en moyenne - sur l'ensemble du réseau a été appliquée sur les classes 1, 2 et 5. Pour les classes 3 et 4, avec la majoration des coefficients PL, les hausses globales ont été respectivement de +3,23 % et de +3,68 %.

En 2006, les recettes télépéage et monétiques représentent près de 72 % du trafic payant valorisé (70,22 % en 2005) et se répartissent comme suit :

- Paiements par carte bancaire, carte d'abonnement ou carte de crédit : 50,46 % (50,21 % en 2005)
- Paiements par télépéage : 21,49 % (20,01 % en 2005).

CHIFFRES RECORDS

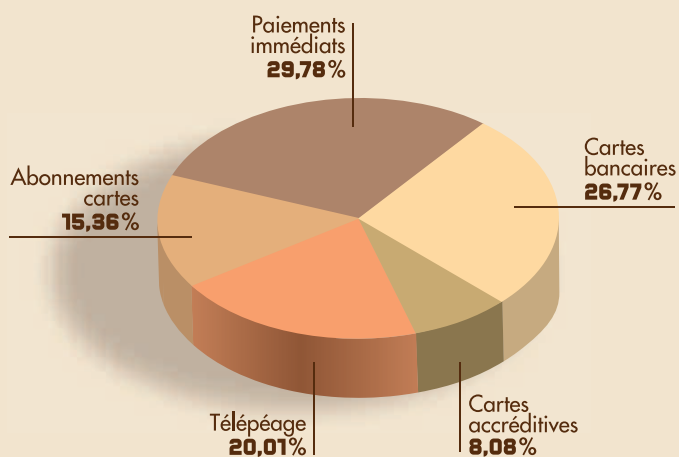
La section la plus fréquentée du réseau ESCOTA est la section Cagnes-sur-Mer - Nice Promenade, avec 142 940 véhicules/jour (total du trafic dans les 2 sens en moyenne journalière annuelle).

Pour une gare de péage, le record de trafic a été atteint à la barrière en pleine voie de La Barque (Aix-en-Provence, A8), le 12 août 2006, avec 127 420 véhicules, les deux sens confondus.

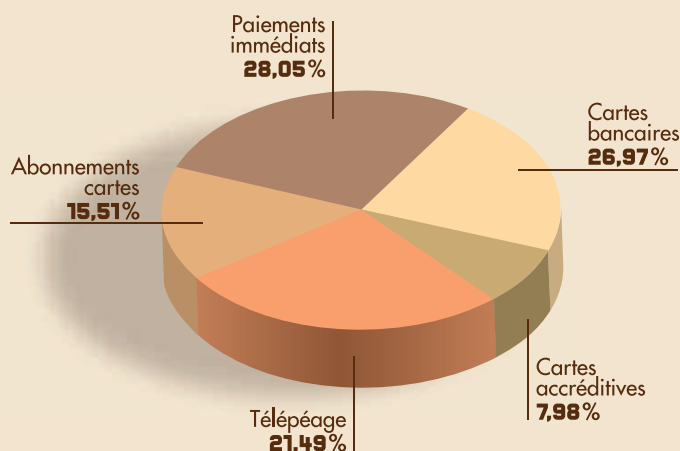


RECETTES DU PÉAGE

2005

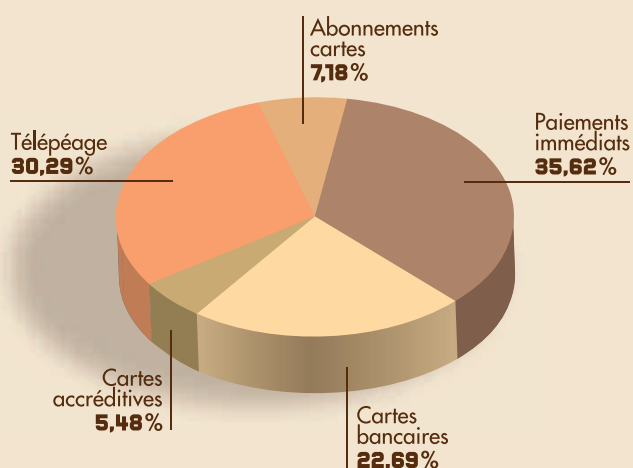


2006

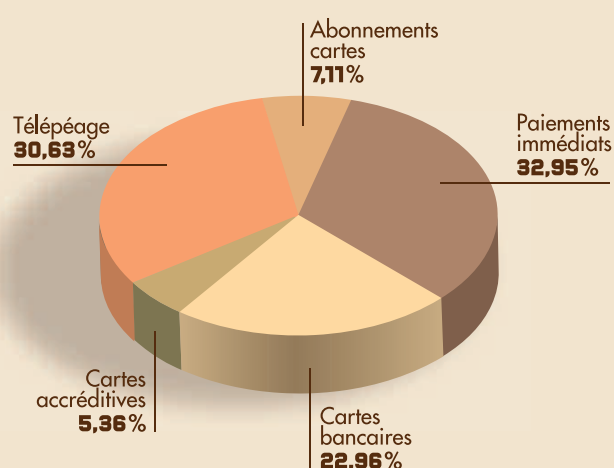


REPARTITION DES TRANSACTIONS (EN NOMBRE)

2005



2006



Le nombre de transactions TIS (Télépéage Inter Sociétés) est passé de 68,71 à 74,58 millions de transactions payantes, et représente 31,94 % du trafic payant, en progression de 1,65 % par rapport à 2005. Après une stabilisation de la croissance des cartes bancaires et accréditives en 2003, la croissance a repris son cours

antérieur, avec 28,60 % du trafic payant (28,16 % en 2005). Conséquence de la forte progression des paiements monétiques, les paiements immédiats ne représentent plus que 33,28 % du nombre de transactions contre 35,62 % en 2005.

Sécurité :

moins d'accidents corporels et de tués

| | 2005 | | 2006 | |
|---------------------|--------|-------|--------|-------|
| | Nombre | Taux | Nombre | Taux |
| Total accidents | 1603 | 25,27 | 1747 | 26,94 |
| Accidents matériels | 1424 | 22,45 | 1571 | 24,23 |
| Accidents corporels | 179 | 2,82 | 176 | 2,71 |
| Blessés légers* | 214 | 3,37 | 212 | 3,27 |
| Blessés graves* | 38 | 0,60 | 55 | 0,85 |
| Tués | 21 | 0,33 | 10 | 0,15 |

NOMBRE ET TAUX D'ACCIDENTS MATÉRIELS ET CORPORELS, DE BLESSÉS ET DE TUÉS, ENREGISTRÉS SUR LE RÉSEAU D'ESCOTA
(calculé pour 100 millions de kilomètres parcourus).

* blessé léger = blessé hospitalisé - de 24h ; blessé grave = blessé hospitalisé + de 24h.

Les chiffres comparatifs permettent de noter une diminution constante du nombre de victimes sur le réseau par rapport à l'année 2005.

En effet, les taux d'accidents corporels et de tués ont continué à baisser en 2006. Le taux de tués est le plus bas jamais atteint.

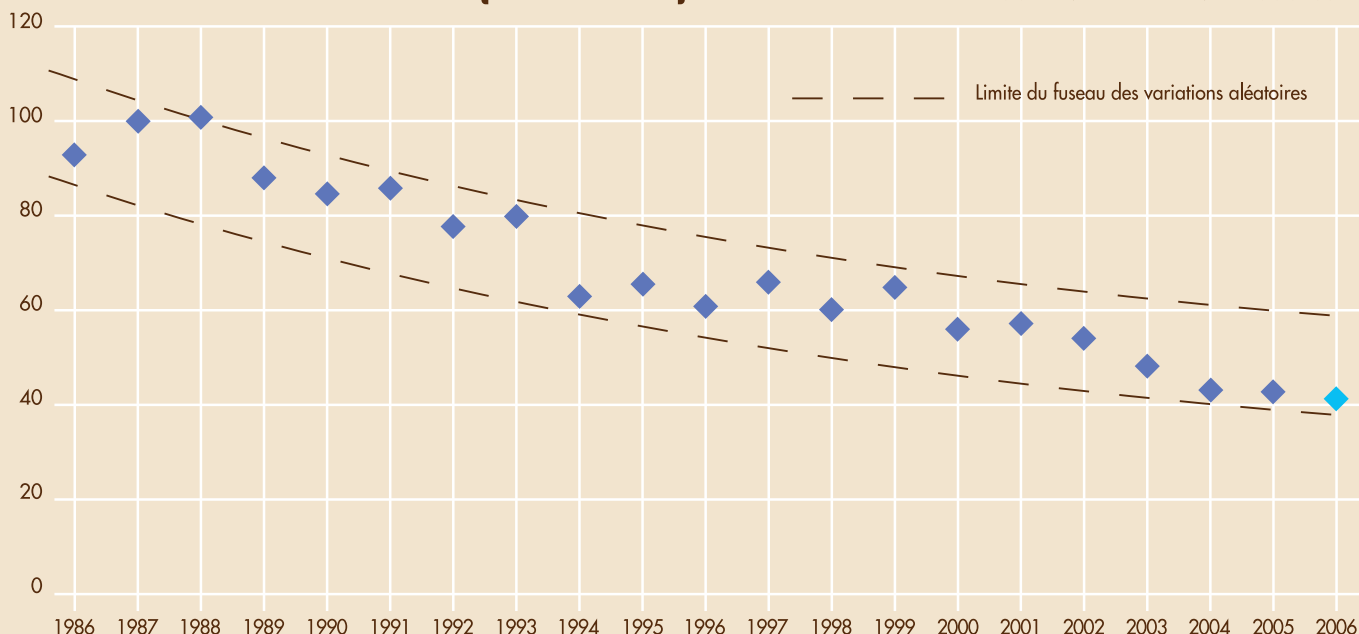
Le taux de blessés légers a légèrement baissé, tandis que le taux de blessés graves a augmenté.

L'évolution des taux souligne la décroissance constatée depuis de nombreuses années.

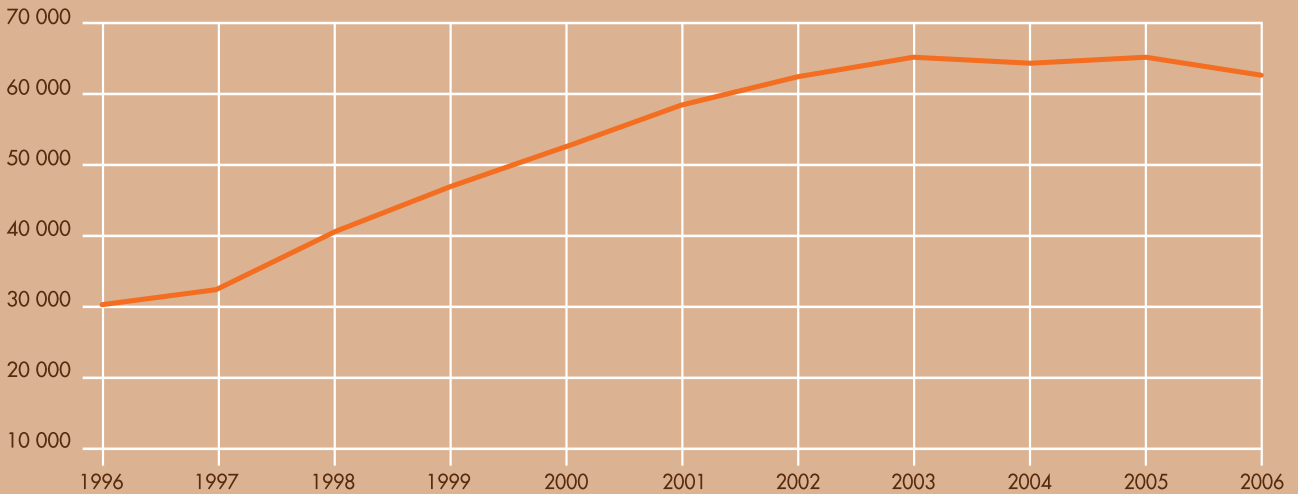
Sur une période plus longue (2001 à 2006), le taux d'accidents matériels a diminué de 24 %, les taux d'accidents corporels et de blessés ont été réduits d'environ 30 % et le taux de tués a été réduit de 69 %.

TAUX D'ACCIDENTS CORPORELS (DONT MORTELS) DE 1982 À 2006

POUR 1 MILLIARD DE KM PARCOURUS



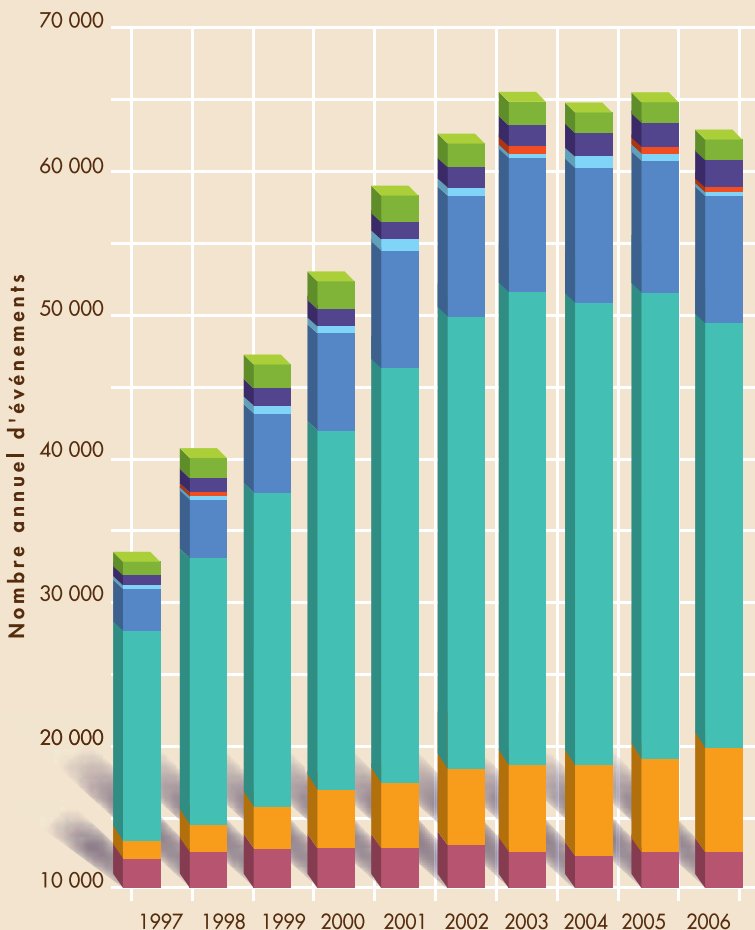
ÉVOLUTION 1996-2006 DU NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS DÉTECTÉS



ÉVÉNEMENTS : EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2005

En 2006, 60 587 événements ont été recensés par les Services d'Intervention et de Surveillance (SIS), les caméras de surveillance du réseau ou les appels téléphoniques, soit 166 événements par jour (175 événements par jour détectés en 2005).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS DÉTECTÉS SUR LE RÉSEAU (RÉPARTITION PAR ÉVÉNEMENTS)



EXPÉRIMENTATION CHEVRONS

Depuis le 19 septembre, des chevrons ont été peints sur la chaussée sud de l'A8 entre Nice nord et Nice Est sur environ 800 m. Ces chevrons, peints tous les 50 m, doivent permettre aux conducteurs d'évaluer et de conserver la bonne interdistance dans les tunnels (50 m pour les VL, 100 m pour les PL). Des enregistrements vidéo ont été effectués pour étudier le comportement des utilisateurs de cette portion d'autoroute. Leur analyse permettra de déterminer l'efficacité du dispositif et ses applications possibles.



Exploitation

Plus de services aux clients

Le trafic autoroutier est chaque année plus dense et il congestionne de manière récurrente certaines parties urbaines du réseau. Pour continuer à améliorer le service aux clients, tout en gardant la maîtrise des charges d'exploitation, ESCOTA a poursuivi, en l'accéléralant, sa politique de développement des équipements et des systèmes d'information.



LE RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE ET DES SYSTÈMES D'AIDE À L'EXPLOITATION (S.A.E.) :

ESCOTA a poursuivi l'opération PASTRE (Pour l'Amélioration de la Saturation du Trafic sur le Réseau ESCOTA) qui, par l'optimisation des moyens, s'attache à limiter, retarder et traiter les dégradations prévisibles des conditions de circulation.

Ainsi, l'installation d'équipements de la route sur l'ensemble du réseau, conforme aux obligations relatives au contrat d'entreprise 2002-2006 avec l'autorité concédante, a été complétée par un grand nombre d'équipements d'information des clients : 10 panneaux à messages variables, 17 barrières de coupure d'autoroute, 23 biseaux de rabattement automatiques ou manuels, près de 300 feux divers de signalisation et de prescription, des couples de panneaux d'alerte (pour avertir les clients à proximité immédiate des événements), des panneaux à messages variables d'accès (aux échangeurs avant l'entrée sur l'autoroute).

Par ailleurs, pour permettre l'évolution des niveaux des postes de contrôle (PC), l'installation de caméras de vidéosurveillance et de détection automatique d'incident a été généralisée. L'opération SAPIENS (Système d'Aide au Pilotage Intelligent des Equipements de Neutralisation et de Signalisation), qui consiste à activer automatiquement certains équipements d'exploitation dans des conditions précises, a été renforcée par l'amélioration de la "Chaîne Temporelle de Traitement des Événements" (CTTE).

Ces opérations ont pour vocation de faciliter la surveillance du réseau et de garantir une efficacité maximale de traitement de l'information recueillie. Elles s'inscrivent dans une logique de définition de nouveaux modes et de nouvelles politiques d'exploitation à l'horizon 2010, pour les zones les plus fortement sollicitées, en particulier dans les Alpes-Maritimes.



RADIO TRAFIC FM, INFORMATION ET SÉCURITÉ

La zone d'émission de Radio Trafic FM sur le réseau d'ESCOTA s'étend d'Aix-en-Provence à la Turbie sur l'autoroute A8 (y compris le tunnel de Monaco), et couvre les autoroutes A50, A51, A52 et A57, A500.

La radio émet chaque jour 24 heures sur 24. Le B.I.A (bulletin d'informations autoroutières), chaque 1/4 d'heure, indique les éventuelles perturbations en cours sur le réseau. En outre, les programmes sont interrompus lors de chaque alerte sur incident, accident ou perturbation de trafic. Le système audiométrique commun permet désormais à RTFM d'émettre sur l'ensemble du réseau ASF-ESCOTA.

L'EXPÉRIMENTATION POUR LE SUIVI DES TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

En ce qui concerne l'opération SAGA (Système d'Aide à la Gestion d'Autoroute), destinée à mettre en œuvre une politique d'exploitation inter-gestionnaires des secteurs Est et Ouest de Toulon en relation avec la Direction Départementale de l'Équipement 83, le programme a été achevé.



Afin de mieux sécuriser le réseau, et en particulier le secteur des tunnels du contournement de Nice, une expérimentation se poursuit : elle a pour objectif de mettre en place un dispositif de localisation et de comptage des transports de matières dangereuses (TMD), à partir d'une extension fonctionnelle des équipements du système de télépéage.

Une première version a été mise en service en septembre 2005 pour le suivi des transports d'oxyde d'éthylène. Un nouveau système central de supervision a été mis en œuvre au cours de l'année 2006.

Une étude conjointe avec le CETE de Bordeaux va permettre en 2007 un échange expérimental inter-opérateurs de "données de transports des matières dangereuses".



LE DÉVELOPPEMENT DES OUTILS INFORMATIQUES DE GESTION

Afin d'améliorer le service rendu aux clients et renforcer sa productivité interne, ESCOTA a mis en œuvre différents systèmes informatiques.

DANS LES PÉAGES, AVEC AGIR

Cette opération a pour objectif une gestion informatisée plus performante du personnel dans les gares de péage. Elle comprend un outil de modélisation du trafic, permettant une planification plus précise des besoins en heures de travail, et va être enrichie d'un outil de gestion des activités.



Pour les abonnés

Après l'inauguration en 2004 d'un centre d'appel à distance pour les abonnés d'ASF et d'ESCOTA, une première tranche (marketing opérationnel, internet abonnés, extranet partenaires) a été mise en service en avril 2006. Une population-pilote (200 personnes) peut consulter ses comptes en ligne sur le site internet "client", avec synthèse des factures, relevé des passages et mise à jour des dossiers "clients" (adresses, coordonnées bancaires).

La validation de la fonction "valorisation et transmission des transactions" du Télépéage Inter-Sociétés poids lourds par la société Axxes a débuté en août. La vérification en service régulier pour les sociétés Eurotoll, Axxes et Total a été lancée le 1^{er} janvier 2007.

Pour la gestion et le management avec l'infocentre Société (INES)

L'infocentre permet notamment le croisement et la synthèse de toutes les bases de gestion des données de la société. Il a pour objectif de mettre à disposition des décideurs des tableaux de bord parfaitement clairs. ESCOTA travaille au développement d'un outil d'aide à la décision de management par simulation.

Depuis 2006, l'infocentre relie les différents systèmes d'information de la société (sauf SAP). Un premier croisement, entre les données du système d'aide à l'exploitation "trafic" et les données du péage, permet de produire des tableaux de bord "gestion du trafic".

Pour optimiser les achats avec la dématérialisation des consultations

ESCOTA a étudié et mis en place un système de dématérialisation des consultations, afin de rationaliser et d'optimiser son processus d'achat. Un premier ensemble permet, depuis décembre 2006, la publication sur un site internet spécialisé des dossiers-pilotes de consultation.



SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION : OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES FIBRES OPTIQUES

Afin d'anticiper l'accroissement constant de ses besoins en matière de communication, ESCOTA poursuit son programme d'amélioration. Elle a notamment fait le choix de généraliser les protocoles IP et Ethernet sur des câbles à fibres optiques pour les longues distances.



L'ADAPTATION DES SYSTÈMES DE PÉAGE

En matière de péage, la société poursuit la rénovation et l'adaptation de ses moyens pour répondre à de nouveaux besoins.

Pour le télépéage inter-sociétés (TIS)

À la fin de 2006, plus de 233 000 badges étaient en circulation, pour un nombre de transactions évalué à 1 500 000 par semaine.

L'installation de nouveaux équipements TIS s'accompagne de travaux de reconfiguration de voies mixtes, afin de répondre avec plus de souplesse aux besoins des clients.

L'opération de mise en place du télépéage poids lourds a été réalisée en parallèle courant 2006, pour un démarrage prévu courant 2007.

Pour lutter contre la fraude

Pour combattre la fraude au péage, la société a décidé de mettre en place une fonction "autorisation de paiement en ligne" auprès des accrédeurs. Cette fonction est entrée en service en mars et a été généralisée à toutes les voies poids lourds en barrières de péage.

Pour rénover les gares

ESCOTA a installé 111 cabines de péage rénovées dans le cadre de l'opération CIGALE, 280 coffrets de distribution d'énergie et d'information sur les îlots, 17 bornes d'entrées pour les paiements automatiques, ainsi que 145 barrières et feux de passage pour une meilleure sécurité.



Par ailleurs, des voies tout paiement ont été installées à Cassis sud, Pertuis nord, Aubignosc est et Brignoles.





Infrastructures :

des investissements pour la sécurité

En 2006, ESCOTA a investi 133,1 M€ HT.

Ces investissements concernent notamment la mise aux nouvelles normes des tunnels (41,3 M€) et les élargissements à 2 x 3 voies de l'A8 entre Saint-Maximin (83) et Châteaufort-le-Rouge (13), et entre Nice Saint-Augustin et Nice Saint-Isidore (06) (17,4 M€).

MISE AUX NOUVELLES NORMES DE LA SÉCURITÉ DES TUNNELS

En ce qui concerne l'opération pluriannuelle de mise aux nouvelles normes des tunnels du réseau, ont été réalisés :

Sur l'A8, contournement de Nice :

- L'achèvement des travaux de réalisation sous la chaussée de batteries de fourreaux et d'assainissement coupe-feu, ainsi que le démarrage du creusement des galeries inter-tubes dans les tunnels de St-Pierre-de-Féric, Pessicart et Las Planas ;
- Le début des travaux de génie civil (batteries de fourreaux et assainissement coupe-feu) dans le tunnel de Canta-Galet ;
- La construction des premiers bâtiments techniques qui abriteront les équipements électriques des tunnels ;
- Le démarrage de la construction du bâtiment de la centrale de secours de Nice Saint-Isidore, qui abritera un poste de livraison EDF 20 kV et de groupes de 2,5 MVA chacun ;
- La mise en place, à l'extérieur des tunnels, de la quasi-totalité des équipements de signalisation et de fermeture de l'autoroute ;



Sur l'A8, entre Nice et la frontière italienne :

- Le démarrage de la réalisation de la plateforme de La Serva, dédiée aux installations de chantier ;
- La poursuite de la mise en place, à l'extérieur des tunnels, des équipements de signalisation et de fermeture de l'autoroute ;

Sur l'A51:

- L'achèvement de la rénovation du tube Ouest du tunnel de Mirabeau et du tube Est du tunnel de La Baume ;

Sur l'A500 (antenne de Monaco) :

- Obtention de la déclaration d'utilité publique prononcée le 22 décembre par le Préfet des Alpes-Maritimes.

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT

Les travaux d'élargissement des ponts routiers ont été engagés sur l'A8 entre Châteaufort-le-Rouge et Saint-Maximin, pendant que se déroulaient des acquisitions de terrains et des fouilles paléontologiques. Également sur l'A8, entre Nice Saint-Augustin et Nice Saint-Isidore, ont débuté les travaux d'élargissement des ouvrages d'art et de mise en œuvre d'enrochements sur le talus autoroutier le long du Var, suite à l'obtention, le 1^{er} août, de l'arrêté préfectoral de police de l'eau.

DES ÉTUDES EN COURS

Trois dossiers synoptiques ou de demande de principe ont fait l'objet d'une décision ministérielle d'approbation. Ils concernent la création ou l'extension d'aires annexes et de stockage poids lourds sur A8 (approuvé le 12 juillet 2006), le complément du diffuseur de Cannes La Bocca sur A8 (approuvé le 3 août 2006) et la création du diffuseur d'Ollioules sur A50 (approuvé le 8 août 2006).



TRAVAUX D'ENTRETIEN

Plusieurs chantiers importants d'entretien de l'infrastructure ont été réalisés sur l'A8 : les chantiers sur le viaduc de Cabrolles (1,5 M€), le pont du Reyran (2,3 M€) et le secteur de la Borne Romaine (2,5 M€) ont été menés chacun sur plusieurs semaines.

Afin de limiter la gêne au trafic, un phasage très précis et des délais limités avait été imposés aux entreprises prestataires.





Environnement et développement durable :



LA GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX



Préserver la ressource en eau du risque de pollution

ESCOTA s'est engagée en 2006 dans un programme d'exercice de simulation d'accident de Transport de Matières Dangereuses avec déversement. Ce programme, établi sur la base d'un exercice par an dans l'un des districts, permet de vérifier l'appropriation par les équipes des processus d'intervention et leur contrôle de l'outil d'aide à la maîtrise des écoulements installé en 2005 pour améliorer les actions réflexes.

Par ailleurs, à l'automne, une nouvelle station d'épuration des eaux usées performante (commune à l'installation commerciale et au bâtiment sanitaire) a été mise en service sur l'aire de l'Estérel (83).

Le dispositif d'assainissement devrait garantir un rejet de qualité permettant une réutilisation des eaux traitées, après la définition et la mise en œuvre d'un protocole d'analyse des eaux, concerté avec la DDASS en 2007.

Un plan approuvé pour le risque feux de forêts

Le plan global en matière de prévention des feux de forêt du réseau dans le département du Var, a été approuvé par arrêté préfectoral le 10 novembre 2006. Ce plan permet, sur proposition d'ESCOTA, de moduler les profondeurs de débroussaillage (5, 10, 20 m) en fonction des enjeux forestiers et du niveau de garantie offert par le tracé.

prévenir les risques et préserver le milieu naturel

LA RÉDUCTION DES NUISANCES ET LA MAÎTRISE DES IMPACTS

Les protections phoniques

Le programme de rattrapage des points noirs bruit (PNB) par anticipation sur le contrat 2007-2011 a permis de traiter 196 PNB à Toulon (Var) et 32 PNB dans les Alpes-Maritimes.

Ces actions anticipées ont porté à 627 le nombre de PNB traités sur la période 2002-2006, au lieu des 400 prévus initialement, soit un investissement supplémentaire de 2,6 M€ HT (anticipé par rapport au contrat d'entreprise 2007-2011).

Cent habitations ont bénéficié d'une protection individuelle dans le cadre de l'élargissement à 2 x 3 voies de l'A8 entre Châteauneuf-le-Rouge et Saint-Maximin, pour un investissement de 0,97 M€ HT.

Enfin, dans les Alpes-Maritimes, un partenariat signé avec la commune de Mougins a permis la réalisation de 1213 m d'écrans pour la protection de 200 habitations individuelles. L'investissement global a atteint 2,42 M€ HT.



EXERCICE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

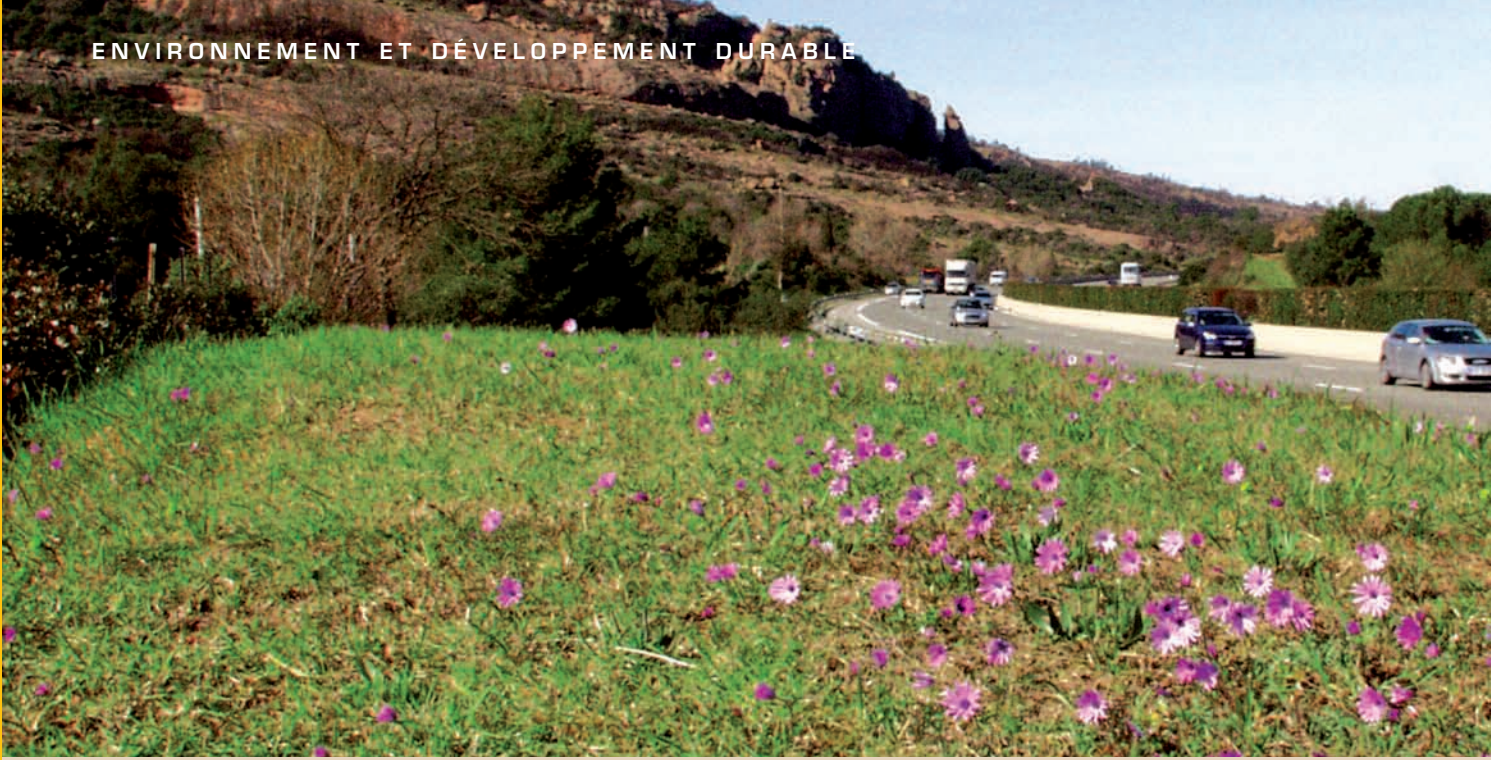
Le 19 septembre, sur l'A8 entre le Cannet-des-Maures et Vidauban, un camion s'arrête et répand un liquide vert sur la chaussée : c'est le premier exercice de simulation d'accident de transport de matières dangereuses qui se déroule sur le réseau ESCOTA.

Cette simulation, réalisée par le District du Cannet-des-Maures, le service Exploitation et Ingénierie du Trafic et la mission Environnement

a permis d'observer les procédures d'intervention, l'utilisation des outils d'aide à la gestion de crise et l'usage des ouvrages de traitement des eaux pluviales pour contenir une pollution accidentelle.

Une vingtaine d'intervenants ESCOTA ont pris part à l'exercice.





La valorisation des déchets

En 2006, la quantité de déchets d'exploitation triés s'est élevée à 241 tonnes sur un total de 480,16 tonnes, soit 50 %.

Pour les déchets déposés sur les aires, le programme se déploie au fur et à mesure des conventions de partenariat signées avec les collectivités territoriales, qui prennent en charge la collecte, les équipements et la communication étant financés par ESCOTA. Cette année, le tri a été organisé sur 4 aires de services supplémentaires, l'Arc et Rousset, en partenariat avec la Communauté du Pays d'Aix, et les Bréguières-Nord et Sud, en partenariat avec la commune de Mougins.

L'optimisation des ressources

ESCOTA a mis en place un Indicateur d'Economie de la Ressource (IER) exprimé en tonne CO2 sur la base de la méthode Bilan Carbone de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Cet indicateur a été présenté à chaque district à l'automne ; des actions d'amélioration ont été identifiées et certaines ont été lancées, pour économiser l'eau (baisse des contrats d'abonnement et mise en place d'un outil d'aide à la détection des surconsommations) et les carburants (études pour limiter les kilomètres parcourus lors des opérations d'entretien, afin de limiter la consommation et par conséquent les émissions de gaz à effet de serre et particulaires).





MESURES COMPENSATOIRES ZONE DES PILES

Le programme de réimplantation de 4 espèces végétales rares sur des terrains écologiquement favorables, prévu dans le cadre des mesures compensatoires de la section Sisteron-La Saulce de l'A51, s'est achevé fin 2006. Avec le partenariat du Conservatoire Botanique de Gap Charance, les programmes de prélèvement et de multiplication ont été menés à terme. La réimplantation de l'Ail Rude et de la Gagée des Champs a eu lieu sur la commune de La-Roche-des-Arnauds à l'automne 2005. La plantation des 2 dernières espèces, la Rosa Gallica et la Gagée des Prés a été effectuée à l'automne 2006 sur la commune du Poët.



La protection du milieu naturel

ESCOTA a fait adopter une convention pour la mise en place, à partir de l'été, d'un stand pour la promotion du patrimoine naturel du Massif des Maures et la protection de la Tortue d'Hermann dans les locaux d'Autogrill, sur l'aire de Vidauban sud. Cette convention, passée entre ESCOTA, Autogrill et les associations de protection de la Nature (Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence, Station d'Observation et de Protection de la Tortue des Maures, Noé conservation), prévoit que chaque été, du 15 juin au 15 septembre, un stand soit monté et animé par un éco-volontaire.

SERVICES

Télépéage,
informations
et animations,
les services s'adaptent
aux besoins des clients.



32 Commercial



34 Communication



Commercial



LE TÉLÉPÉAGE VL

La part de marché du télépéage a progressé en 2006 (+1,8 point par rapport à fin 2005).

25 004 nouveaux contrats télépéage ont été vendus (+6,6 % par rapport à 2005), ce qui porte à 161 521 les contrats télépéage VL actifs (+11,1 % par rapport à 2005) et à 233 653 les badges actifs (+9,7 % par rapport à 2005).

COMMUNICATION

Le bon niveau d'activité de ventes de télépéage a été obtenu grâce à des actions de communication (4 offres promotionnelles assorties d'un jeu avec tirage au sort, mis en place grâce à des partenariats), qui ont permis de soutenir et dynamiser les ventes.

Par ailleurs, un partenariat entre ESCOTA et VINCI Park a été mis en place afin, dans un premier temps, d'effectuer des distributions réciproques de dépliants dans les 36 parkings VINCI Park de la région PACA et dans les 5 Relais Clientèle d'ESCOTA, dès le mois de juin. Ce partenariat a été reconduit pour les opérations rentrée et fin d'année, et a été complété par une information aux responsables d'Exploitation des Parcs VINCI Park sur les formules d'abonnement ESCOTA, en novembre et décembre 2006.

VOIE DIRECTE

Le Centre de contact à distance "Voie Directe" qui gère les appels des clients pour ESCOTA et ASF a traité en 2006 141 811 appels (+ 14,6 % par rapport à 2005), 40 675 mails (+ 84 % par rapport à 2005) et 57 368 courriers et fax (+ 19,8 % par rapport à 2005).

Voie Directe a obtenu en septembre le certificat "Label Responsabilité Sociale" attribué par le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, aux centres qui respectent un code déontologique en matière de gestion des ressources humaines et des conditions de travail.



DES NOUVELLES INSTALLATIONS COMMERCIALES

Les contrats de onze installations commerciales (sur les 22 aires de services implantées sur les aires du réseau ESCOTA) ont été renouvelés au 1^{er} janvier 2006 pour une durée de 15 ans (sauf une pour 9 ans), après un appel d'offres européen lancé en 2004.

Pour répondre à la demande des clients et au cahier des charges d'ESCOTA, les nouveaux preneurs ont modifié les installations soit par une reconstruction totale soit par agrandissement, avec pour principe de regrouper boutique, restauration et services "clientèle" en

un même lieu. Les nouveaux bâtiments, beaucoup plus grands que les précédents, dépassent souvent les 1.000 m², ce qui permet d'offrir à la clientèle des espaces plus vastes et plus confortables ainsi qu'une offre de services et de produits considérablement élargie.

La mise en service de ces nouvelles installations (7 aires sur l'A8 et 4 aires sur l'A50/A52) a débuté à l'été 2006, et se terminera début 2007.



Communication

Tout au long de l'année, la communication a assisté directions et districts pour informer presse et public sur les activités de la société et pour faciliter les échanges d'information en interne et avec les entreprises du Groupe VINCI.



COMMUNICATION INTERNE

Mise en place de :

- l'interconnexion des intranets ESCOTA/ASF/VINCI : parce que la culture Groupe passe aussi par la technique et par le partage de l'information, les intranets d'ESCOTA, d'ASF et de VINCI ont été interconnectés dès le printemps 2006. Il est également possible pour les personnels travaillant sur un PC, de communiquer par la messagerie Lotus Notes avec l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

- de nouvelles rubriques dans l'intranet ESCOTA : un module de sensibilisation aux risques des métiers de l'autoroute a été mis en ligne. Il présente, de façon ludique, les mesures de prévention que la société ESCOTA met en oeuvre pour pallier les risques d'accidents de son personnel. Enfin, dans le cadre de l'accord d'entreprise n°88 relatif au droit syndical, aux institutions représentatives du personnel et au dialogue social, des modules dédiés aux organisations syndicales ont été ouverts en octobre 2006.

ANIMATIONS D'ÉTÉ

Près de 12 000 personnes ont participé aux animations estivales organisées les jours de plus fort trafic de l'été. Réparties sur tout le réseau, ces animations associent détente et sécurité pour permettre aux clients de voyager dans les meilleures conditions : opération Bonne Pression (vérification de la pression des pneus en partenariat avec Shell) sur l'aire des Bréguières nord, étapes sportives (tennis de table et tir à l'arc) sur l'aire de l'Arc et jeux en bois sur les aires de Cambarette sud et de Rousset. L'opération consacrée à la tortue d'Hermann (cf p. 35) dans le cadre du partenariat ASF-Fondation Nicolas Hulot a connu un vif succès.

Enfin, le Comité Départemental du Tourisme du Var et ESCOTA ont mis en place 3 points d'accueil touristique (La Barque, Le Muy et Puget/Argens), qui ont connu une hausse de fréquentation de 36 % par rapport à 2006.





PANNEAUX SÉCURITÉ

A la demande de la Préfecture des Alpes-Maritimes et des organismes touristiques locaux, des panneaux en trois langues (français, anglais, italien) ont été implantés sur les bretelles de Nice est et Nice centre et sur les aires de La Scoperta, Piccolaret et Les Bréguières sur l'A8. Ces panneaux délivrent aux touristes des messages les incitant à être vigilants en matière de sécurité des biens.

COMMUNICATION EXTERNE

La communication externe a notamment été sollicitée pour l'accompagnement des chantiers sur le réseau (élargissements à 2 x 3 voies entre Chateaufort-le-Rouge et Saint-Maximin et à Nice, mise aux nouvelles normes de la sécurité des tunnels, travaux d'entretien divers, mise en place d'équipements...). Le site internet escota.com et les communiqués de presse ont présenté les informations et les gênes éventuelles au trafic en insistant sur la sécurité des personnels présents sur les chantiers. De même, la campagne d'annonces institutionnelles parue dans la presse régionale a systématiquement associé chantier et sécurité.

La signature de la charte routière et le lancement des travaux de l'élargissement de Nice (cf p.10-11) ont permis de relayer officiellement l'engagement d'ESCOTA en matière de sécurité des personnels et des clients. Les pages intérieures personnalisées de l'agenda 2007 reprennent également ce thème.

Enfin, des outils de communication ont été mis en place pour accompagner des actions menées par ESCOTA en matière de développement durable. Ainsi, la campagne photographique animalière menée pour la Mission Environnement sur l'Étang des Joncquiers a donné lieu à l'édition de posters et de calendriers. Les fouilles paléontologiques ont été expliquées par une plaquette et des panneaux d'exposition.

Par ailleurs, l'opération Enfants sans Noël, qui est devenue une tradition sur le réseau ESCOTA, a été reconduite. Chaque année, depuis plus de 10 ans, les clients déposent des jouets en bon état sur les gares d'Antibes (06), Pont-de-l'Étoile (13) et Meyrargues (13), qui sont triés et redistribués à des associations caritatives. Près de 30 000 jouets ont ainsi été redistribués. Trois fourgons désinvestis par les districts d'ESCOTA ont également été remis à cette occasion à des associations locales, pour les aider à assurer leurs activités.



TORTUE D'HERMANN

ESCOTA a accueilli, pour la 3^{ème} année consécutive, l'opération "Sauvons la tortue d'Hermann" le samedi 29 juillet 2006 sur l'aire de Vidauban sud de l'A8.

Cette opération, organisée avec ASF, la Fondation Nicolas Hulot, les associations locales de protection de la nature (SOPTOM, CEEP) et le magazine Youpi, a permis de sensibiliser environ 5000 clients à la protection de cette espèce rare et protégée en France, ainsi qu'à la prévention des feux de forêts, l'une des causes de la régression de la tortue d'Hermann.





VIE SOCIALE

UN BILAN POSITIF

ESCOTA enregistre un bilan social positif en 2006, avec, notamment, une évolution des rapports entre les organisations syndicales et la direction.

SIGNATURE DE LA PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE DE BRANCHE

A l'issue de négociations qui ont duré plus de deux ans, la première convention collective nationale de branche des sociétés concessionnaires ou exploitantes d'autoroutes ou d'ouvrages routiers a été conclue le 27 juin 2006. Elle vise à définir un socle de garanties sociales communes à l'ensemble des 20 000 employés de ce secteur professionnel.



CLIMAT SOCIAL : négociations directes pour les mesures salariales et l'intéressement

L'intégration d'ESCOTA au sein du groupe VINCI a conduit à une décentralisation de certaines négociations, précédemment assurées au niveau ASF-ESCOTA ou de la branche : pour la première fois en 2006, les mesures salariales (accord d'entreprise n°93) et l'intéressement (accord d'entreprise n°95) ont été négociés directement. L'année 2006 a également été une année de bilan sur l'application de l'accord 85, relatif aux mesures d'accompagnement de l'évolution de l'organisation de la filière péage. Le bilan est positif, notamment en termes financiers pour les salariés, avec une augmentation significative de leur prime de trafic.

EFFECTIFS : une légère baisse

Les effectifs de l'entreprise ont enregistré une baisse de 2,40 %.

Les gains de productivité au péage continuent à générer une réduction des effectifs de cette filière. Dans toutes les directions, toute vacance de poste fait l'objet d'une analyse sur la pertinence de son remplacement, en examinant une modification éventuelle des organisations et des procédures.



POLITIQUE SALARIALE : les salaires revalorisés

L'augmentation salariale a été générale à hauteur de 2 % de l'augmentation de la valeur du point d'indice.

Une mesure indiciaire de 2 points a également été octroyée pour les salariés positionnés des échelles 5 à 9C, et l'indemnité d'éloignement a été revalorisée.

Un bonus exceptionnel de 900 euros a également été attribué aux salariés présents au 1^{er} juin 2006 (pondéré par la présence des salariés dans l'entreprise sur la période 1^{er} juin 2005-1^{er} juin 2006).



CONCOURS INNOVATION

Pour l'édition 2006 du Coup de Pouce à l'innovation, douze innovations avaient été recensées et six présentées au jury. Ont été récompensés le système de blocage des portiques mobiles de Jacques Manoukian et François Navarro (district de Saint-Maximin), le transporteur de cônes de signalisation de José Lucido (district d'Aubagne) et l'utilisation de la plaque Setra pour la manipulation des lames de déneigement de Laurent Broquerie et François Navarro (district de Saint-Maximin).



FORMATION : le risque professionnel, un objectif majeur.

Un accent tout particulier a été mis sur la protection et la sécurité des salariés sur leur lieu de travail au titre du plan de formation : combattre le risque professionnel en informant, formant et sensibilisant le personnel, est l'un des objectifs majeurs de l'entreprise.

Le plan de formation comportait également des actions d'adaptation au poste de travail, liées aux métiers (plus particulièrement à ceux du péage), des actions "qualité-client" relatives à la relation clientèle, des actions de management et des actions "bureautique" s'inscrivant dans la continuité des autres plans.

Pour l'année 2006, la formation a généré une consommation de 801 heures ; elle a représenté un budget de 1 773 K€ (3,52 % de la masse salariale) pour 2 985 stagiaires et 34 834 heures de formation.



CONDITIONS DE TRAVAIL : une baisse notable de l'absentéisme et des accidents de travail.

L'absentéisme maladie dit de plein traitement (moins de 90 jours sur l'année en cumulé) a baissé pour la cinquième année consécutive pour atteindre un taux de 2,20 % (2,39 % en 2005).

Les accidents de travail ont enregistré une baisse du taux de fréquence qui s'établit à 17,05 (17,73 en 2005) ainsi qu'une baisse du taux de gravité qui s'établit à 0,70 (0,77 en 2005).

INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION : en progression

L'intéressement versé en 2006 (au titre de l'exercice 2005) en application de l'accord groupe signé pour la période 2003-2005 s'est élevé à 982 K€.

Le montant de la participation versée en 2006 (au titre de l'exercice 2005) pour la 3^{ème} année couverte par l'accord dérogatoire groupe est de 5 489 K€, en nette progression par rapport à la participation versée en 2005 (4 448 K€).

Comptes annuels

au 31 décembre 2006

COMPTES DE RESULTAT

| | 2006 | 2005 | |
|---|----------------|----------------|----------------|
| (en millions d'euros) | | | |
| Chiffres d'affaires | 543,5 | 516,2 | 499,1 |
| Charges d'exploitation | (300,1) | (283,3) | (274,1) |
| Achats et charges externes | (58,3) | (60,9) | (56,1) |
| Charges de personnel | (93,2) | (78,5) | (76,5) |
| Autres charges nettes d'exploitation | 6,4 | 7,0 | 5,2 |
| Impôts & taxes | (58,3) | (55,4) | (54,3) |
| Dotations aux amortissements & provisions | (96,7) | (94,6) | (91,3) |
| Résultat d'exploitation | 243,4 | 232,9 | 225,0 |
| Charges et produits financiers | (68,7) | (72,4) | (79,7) |
| Résultat courant | 174,7 | 160,5 | 145,3 |
| Charges et produits exceptionnels | (1,7) | 0,2 | (19,7) |
| Participation des salariés | (5,6) | (5,5) | (4,5) |
| Impôts sur les résultats | (60,5) | (56,7) | (47,1) |
| Résultat net | 106,9 | 74,0 | 98,5 |

COMPTES DE BILANS

| Actif | 2006 | 2004 | 2005 |
|---|----------------|-------------|----------------------|
| (en millions d'euros) | | | |
| Immobilisations incorporelles | 10,0 | | 8,8 8,0 |
| Immobilisations corporelles | | | |
| • Domaine concédé | 3 256,5 | | 3 133,0 45,7 |
| • Amortissements | (1 504,6) | | (1 413,4) 4) |
| Immobilisations financières | 3,9 | | 3,6 3,1 |
| Total actif immobilisé | 1 765,8 | | 1 726,2 722,4 |
| Stocks et en-cours | 3,4 | | 3,4 |
| Clients et comptes rattachés | 29,3 | | 25,3 23,5 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 40,6 | | 127,7 37,8 |
| Valeurs mobilières de placement et disponibilités | 27,3 | | 23,2 3,5 |
| Total actif circulant | 100,6 | | 178,8 2 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 1 866,4 | | 1 906,0 790,6 |
| Passif | 2006 | 2004 | 2005 |
| (en millions d'euros) | | | |
| Capital | 131,6 | 131,6 | 131,6 |
| Primes et réserves | 12,7 | | 47,8 |
| Report à nouveau | 178,2 | | 109,3 |
| Résultat | 106,9 | 74,0 | 98,5 |
| Subventions d'investissements | 28,6 | | 27,6 25,4 |
| Provisions règlementées | 1,0 | | 1,0 1,0 |
| Capitaux propres | 459,0 | | 329,7 4 |
| Autres fonds propres | 0,0 | | 0,0 0,0 |
| Provisions pour risques et charges | 71,9 | | 60,5 58,6 |
| Emprunts et dettes financières | 1 184,1 | | 1 330,4 1 308,2 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 9,6 | | 17,0 17,5 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 141,8 | | 122,2 108,9 |
| Total dettes | 1 335,5 | | 1 434,6 69,6 |
| TOTAL DU PASSIF | 1 866,4 | | 1 906,0 790,6 |

Adresses

PRÉSIDENTE-DIRECTION GÉNÉRALE

432, avenue de Cannes
BP 41
06211 Mandelieu cedex
Tél : 04 92 97 40 00
Fax : 04 92 97 40 13

DIRECTION DE L'EXPLOITATION

432, avenue de Cannes
BP 41
06211 Mandelieu cedex
Tél : 04 92 97 40 00
Fax : 04 92 97 39 99

**DIRECTION DE LA QUALITÉ
ET DE LA SÉCURITÉ**

432, avenue de Cannes
BP 41
06211 Mandelieu cedex
Tél : 04 92 97 40 00
Fax : 04 92 97 39 06

DIRECTION TECHNIQUE

432, avenue de Cannes
BP 41
06211 Mandelieu cedex
Tél : 04 92 97 40 00
Fax : 04 92 97 40 22

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

432, avenue de Cannes
BP 41
06211 Mandelieu cedex
Tél : 04 92 97 40 00
Fax : 04 92 97 40 77

DIRECTION FINANCIÈRE

Sortie-échangeur de Puget-sur-Argens
83488 Puget-sur-Argens cedex
Tél : 04 98 11 18 50
Fax : 04 98 11 18 65

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Sortie-échangeur de Puget-sur-Argens
83488 Puget-sur-Argens cedex
Tél : 04 98 11 18 50
Fax : 04 98 11 18 89

**DIRECTION DE L'INGÉNIERIE
DES INFRASTRUCTURES**

Sortie-échangeur de Puget-sur-Argens
83488 Puget-sur-Argens cedex
Tél : 04 98 11 18 50
Fax : 04 98 11 18 79

Document édité par ESCOTA,
société des Autoroutes Estérel, Côte d'Azur,
Provence, Alpes.
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 131 544 945 €
Siège social : 432 avenue de Cannes
BP 41 - 06 211 Mandelieu cedex

Conception graphique : Grapho
Crédit photo : Photothèque ESCOTA
(Y. Collet, Y. Digard, M. Martini, G. Véran).



Société des Autoroutes
Estérel, Côte d'Azur,
Provence, Alpes.

Une société de **VINCI** 
CONCESSIONS